

Procès-Verbal BUREAU PLENIER

Réunion du 29 novembre 2021 à 18h00 En visioconférence à Lyon, Cournon & Aurillac

Présidence: Pascal PARENT.

Présents :

A Lyon: Denis ALLARD, Didier ANSELME, Dominique DRESCOT, Pierre LONGERE, Joël MALIN, Jean-Marc SALZA, Daniel THINLOT.

A Cournon: Philippe AMADUBLE, Yves BEGON, Nicole CONSTANCIAS, Raymond DIDIER,

Lilian JURY, Michel PINEL.

A Aurillac : Roland LOUBEYRE, Jacques VANTAL. En visio : Hervé GIROUD-GARAMPON, Guy POITEVIN.

Excusés: Thierry CHARBONNEL, Thierry DELOLME, Raymond FOURNEL, Arsène MEYER, Jean-François VALLET.

Assistent à Lyon : Richard DEFAY, Méline COQUET, Pierre BERTHAUD, Sylvie DI IORIO.

Tous les Présidents de Districts étaient invités à ce Bureau Plénier, y compris ceux qui n'en sont pas membres afin d'examiner les vœux qui traités lors de la prochaine Assemblée Fédérale. Etaient également invités les délégués titulaires de la ligue à cette AG non-membres du Bureau Plénier (Didier RAYMOND) ou suppléants (Michel PINEL qui remplace Guy POITEVIN à l'Assemblée Fédérale).

1. Informations du Président et du Président Délégué.

✓ Point licences :

Au 28 novembre 2021, 223 695 licences ont été éditées et 13 318 sont en attente de traitement, soit un total de 237 097 licences qui représente une augmentation de 3.72 % par rapport à la fin de saison 20/21.

Seule la Ligue de Paris Ile-de-France est bien devant les autres Ligues métropolitaines qui se situent toutes entre 3,8 % et 8,5 % d'augmentation.

Quelques chiffres de date à date (N vs N-1) :

Libres Masculins: + 2,32 % Libres Féminins: + 1,67 % Dirigeants volontaires: - 4,46 % U6 – U13 masculins: + 8,26 % U14 - U19 masculins: - 0,74 %

Futsal: + 9.22 %

U6F à U18 F: +5,72 %

Libres Féminins Seniors : - 5,38 % Libres Masculins Seniors : - 2,82 % Arbitres : - 10,87 % Foot Loisir : - 2,63 %

Le Bureau se réjouit de cette augmentation globale, même si certaines catégories peinent encore.

✓ Assemblée Générale de la LAuRAFoot du 4 décembre 2021, derniers préparatifs :

Le Président informe que tous les délégués ont reçu un macaron à apposer sur le parebrise de leur véhicule permettant le stationnement gratuit sur le parking de l'E.N.S.. Un mail a été adressé à tous les participants afin qu'ils confirment leur présence à l'A.G.. Le Président questionne sur la possibilité de suivre l'A.G. à distance ? A ce jour, celle-ci peut être suivie mais sans possibilité d'intervention de la part des délégués. Les clubs qui le sollicitent se verront donc envoyer un lien à cet effet.

Le Président présente le Mémento de la LAuRAFoot qui remplace l'ex-annuaire annuel. Ce livre a été conçu sur un nouveau format, plus pratique. Ce document sera publié sur le site internet de la LAuRAFoot, ce qui permettra une mise à jour régulière.

Un exemplaire sera remis lors de l'émargement de l'Assemblée Générale à chaque participant et quelques exemplaires seront donnés aux Districts.

Remerciements à Richard DEFAY et David ROCHES qui ont permis sa réalisation en liaison avec le prestataire.

Les pass sanitaires seront contrôlés à l'entrée et le Président rappelle que le port du masque est obligatoire ainsi que l'espacement d'un siège préconisé dans l'amphithéâtre.

L'Assemblée Générale sera suivie d'un cocktail debout, l'ENS interdisant tout déjeuner assis.

✓ Calendrier du 2ème semestre de la saison 2021/2022 :

Le Bureau Plénier valide les dates suivantes :

3 janvier 2022 : Vœux de la LAuRAFoot à Lyon. 7 janvier 2022 : Vœux de la LAuRAFoot à Cournon.

8 janvier 2022 : Conseil de Ligue à Cournon. 17 janvier 2022 : Bureau Plénier, à confirmer.

22 janvier 2022 : Collège des Présidents de la LAuRAFoot à Lyon.

31 janvier 2022 : Bureau Plénier, à confirmer.

21 février 2022 : Conseil de Ligue en visio à Cournon et Lyon. 5 mars 2022 : Collège des Présidents de la LAuRAFoot.

21 mars 2022 : Bureau Plénier.

9 avril 2022 : Conseil de Ligue, à définir.

19 avril 2022 : Bureau Plénier.

30 avril 2022 : Collège des Présidents de la LAuRAFoot.

8 mai 2022 : Finale de la Coupe de France et JN des Bénévoles

17 mai 2022 : Bureau Plénier.

19 mai 2022 : Commission Régionale des Finances.

4 juin 2022 : Conseil de Ligue.

11 juin 2022 : Finales des Coupes régionales « Foot Libre Seniors »

13 juin 2022 : Bureau Plénier.

17 et 18 juin 2022 : Assemblée Générale de la LFA et de la FFF à Nice. 25 juin 2022 : Assemblée Générale de la LAuRAFoot, lieu à définir.

2 juillet 2022 : Conseil de Ligue. 13 juillet 2022 : Bureau Plénier.

✓ Les Assemblées Générales de Districts :

Haute-Savoie Pays de Gex:

Pascal PARENT fait part d'une Assemblée Générale qui s'est très bien passée. Quelques questions diverses sur les frais de mutations où il apparait, après étude de Christian PERRISSIN, que le football pratique des tarifs bien inferieurs aux autres sports.

Isère:

Didier ANSELME informe du bon déroulement de l'Assemblée. Une question sur les montées et descentes (pourtant bien précisées dans le PV Spécial AG de la LAuRAFoot) ainsi que sur la modification des heures d'hiver entre la Ligue et les Districts (Prévoir 2 horaires pour l'horaire légal ?).

Loire & Lyon et Rhône:

Dominique DRESCOT, présent à ces 2 assemblées qui se sont bien passées, une question d'un club dans la Loire concernant le retard dans l'enregistrement des licences (voir explications dans le CR du Conseil de Ligue du 25 octobre).

Pascal PARENT félicite les Districts quant à l'arrêté et l'approbation de leurs comptes dans le contexte difficile de la saison 20/21.

✓ Divers :

Courrier de la Mairie de COLOMBIER-SAUGNIEU qui adresse tous ses remerciements pour l'aide reçue dans le cadre du FAFA.

✓ Match U18F ES Meythet / Clermont Foot à Tola Vologe le 5 décembre 2021 :

Prise en charge de l'organisation, remise des clés, logistique, cahier des charges, etc... Définir qui fait quoi ?

Nicole CONSTANCIAS est en charge du dossier.

✓ Week-end des Bénévoles à Clairefontaine les 29 et 30 janvier 2022 :

Dans le cadre de l'organisation de cette manifestation, Lilian JURY informe les Présidents de District qu'ils recevront demain matin leur quota d'invités et le projet d'organisation de ce week-end.

2. Assemblée Fédérale du 11 décembre 2021

✓ Déplacement de la délégation.

Lilian JURY fait part du déplacement de la délégation ex-auvergnate en véhicule, en train pour la délégation ex-rhônalpine et en avion depuis Aurillac pour Jacques VANTAL. Il donne rendez-vous à tous les participants à 19h. dans le hall de l'hôtel pour un dîner vers 20h. le vendredi soir.

✓ Modifications des textes :

Le Président rappelle les différents textes soumis au vote de l'Assemblée Fédérale.

Tous les textes présentés recueillent l'avis favorable du Bureau Plénier élargi.

Seul le statut de l'arbitrage fait débat. Après échanges, le Bureau élargi se prononce favorablement pour toutes les évolutions prévues (notamment sur la gouvernance) mais émet des réserves sur les obligations faites aux clubs, notamment pour le fait que des

arbitres auxiliaires (rebaptisés « arbitres de club ») puissent être comptabilisés pour représenter les clubs dont l'équipe fanion évolue en D1 de district.

Jean-Marc SALZA fait également part de son désaccord à voir augmentée de 2 à 4 saisons la durée d'indépendance d'un arbitre qui quitte son club pour en représenter un autre.

Les délégués de la ligue se positionneront en fonction des débats ou amendements qui ne manqueront pas d'intervenir sur ces questions lors de l'Assemblée Fédérale.

Puis le Président rappelle :

- les vœux soumis à l'AG de la LAuRAFoot du 4 décembre 2021 (cf. le CR du Conseil de Ligue du 16 novembre 2021).

Précision: Bien qu'émanant d'un club de district, le vœu de l'Association Futsal Rochette Olympique sera néanmoins examiné par l'Assemblée Générale pour savoir si la LAuRAFoot doit soumettre à une prochaine Assemblée Fédérale une proposition de modification de l'article 226.6 des Règlements Généraux de la FFF.

- et les questions diverses :

AS MISERIEUX TREVOUX :

Statut de l'Arbitrage, nombre de matchs arbitrés par un arbitre ayant réussi au-delà du 31 janvier.

La réponse sera apportée en séance selon les éléments donnés par Lilian JURY lors du Conseil de Ligue du 16 novembre 2021.

FC BRESSAN:

Le nombre de clubs en R3 pour la saison 2022-2023

Un vote a déjà eu lieu sur ce point lors d'une précédente A.G.. Il sera rappelé.

3. Compétitions

3.1 : Accessions et relégations des championnats régionaux par poule.

Suite au Conseil de Ligue du 16 novembre dernier, les tableaux des accessions et relégations ont fait l'objet d'une parution sur le Site Internet de la LAuRAFoot.

Le Président demande désormais aux responsables de Commission d'établir un état prévisionnel du nombre de montées et surtout de descentes par <u>poule</u> en fonction du nombre de forfaits enregistrés après le 17 juillet afin de mieux appréhender la saison 22/23, et ce pour toutes les catégories.

3-2 : Tours régionaux des coupes nationales et Coupes LAuRAFoot

Le protocole des compétitions régionales et départementales prévoit expressément que lorsqu'une équipe ne peut pas disputer, lors des tours préliminaires gérés par la Ligue, un match de coupe de France du fait de cas COVID, le match ne peut être reporté et l'équipe considérée a match perdu pour reporter le bénéfice de la victoire et donc de la qualification pour le tour suivant à l'équipe adverse :

« Pour la coupe de France, compte tenu du calendrier de cette compétition aucun report de rencontre ne sera admis. Si la rencontre ne peut se jouer du fait de l'isolement de certains joueurs ou de l'équipe, le club est retiré de la compétition. »

Rien n'étant vraiment précisé pour les autres coupes (nationales ou régionales), le Bureau Plénier décide que pour toutes les rencontres encore concernées :

- Tous les matches qui n'ont pas pu avoir lieu quelle qu'en soit la cause, avant la date de sa réunion du 29/11 sont À JOUER ;

- Qu'à compter du 29/11, pour tous les matches qui ne peuvent pas se dérouler du fait de cas COVID, l'équipe considérée aura match perdu pour reporter le bénéfice de la victoire et donc de la qualification pour le tour suivant à l'équipe adverse. Si les 2 équipes sont concernées, les 2 auront match perdu, même si cela doit avoir pour

conséquence de compter un exempt pour le tour suivant.

4. Questions diverses

✓ Chef de délégation sélections régionales.

La Commission Technique souhaite qu'un élu du Conseil de Ligue accompagne chaque sélection de la LAuRAFoot à l'occasion des différents rassemblements régionaux et nationaux.

Dominique DRESCOT et Pierre BERTHAUD prendront attache auprès des membres du Conseil de Ligue pour recenser les personnes intéressées.

✓ Didier ANSELME : hébergement lors du RID filles.

Celui-ci fait un retour sur l'hébergement « mixte » des jeunes joueuses de certaines délégations en dehors de Tola Vologe, ce qu'il trouve anormal et dont il aurait souhaité être informé en amont, ce qui aurait peut-être permis une autre organisation.

Réflexion à prendre bien évidemment en compte pour les prochains rassemblements avec hébergement.

✓ Nicole CONSTANCIAS : Candidature Trophées des Sports CROS AURA :

Proposition : GFA Rumilly Vallière pour son parcours en Coupe de France 2020-2021 (1/2 finaliste).

→ Le Bureau Plénier valide cette proposition.

La candidature sera envoyée au CROS AURA par la LAuRAFoot.

✓ Critérium U13 :

Le Bureau Plénier modifie comme suit les dates du critérium U13 :

- J1 6 mars 2022
- J2 13 mars 2022
- J2 20 mars 2022
- J3 27 mars 2022
- J4 10 avril 2022
- J5 1^{er} mai 2022
- J6 15 mai 2022 J7 22 mai 2022

✓ Pierre LONGERE :

Dégradation sur le véhicule d'un délégué lors d'un match de Coupe de France. Un dossier a été ouvert par la Commission Régionale de Discipline. Denis ALLARD interroge sur la responsabilité du club.

Le dossier doit être déposé auprès de l'assurance personnelle du délégué et le reste à charge sera transmis à la M.D.S..

✓ Assises du Futsal Régional :

Cette réunion se tiendra au siège de la LAuRAFoot à Tola Vologe le 30 novembre 2021 à 18h00 et regroupera l'ensemble des clubs Futsal disputant un championnat National ou Régional.

L'Ordre du Jour en sera le suivant :

- Examen des textes présentés à l'Assemblée Fédérale du 11/12/21 concernant le Futsal
- Championnat Futsal R2.
- Echanges.

Le Président remercie Lilian JURY pour la préparation du tableau donnant la situation des clubs de R1 et R2 en règle ou non avec les Référents Sécurité, vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage et du Statut des Educateurs.

✓ Pierre LONGERE - Délégations :

Celui-ci rappelle l'obligation de désignation de délégué en Championnat Nationaux U 17 et U19 à la demande de la Fédération pour une indemnisation forfaitaire de 35 €.

Il souligne que certains clubs sont éloignés et que les frais engendrés par ces délégations sont bien supérieurs à l'indemnisation.

Il propose que ces officiels bénéficient de 20 € supplémentaires, tout comme les officiels de toutes les compétitions de Ligue.

→ Le Bureau Plénier valide cette demande à compter des matchs retour, en attendant une décision à prendre pour la saison prochaine.

✓ Relevé financier n° 2 de la saison 21/22 :

Ce dernier sera envoyé aux clubs d'ici la fin de semaine. Il est rappelé qu'à la différence du relevé n°1, les clubs non en règle pourront se voir retirer des points fermes selon les règlements en vigueur.

✓ Tirage au sort des ½ finales de la C.I.D. U15 qui se dérouleront les 18 et 19 décembre 2021 à Tola Vologe :

Le Président Pascal PARENT tire du chapeau :

Terrain n° 1 : Pôle Espoir Garçons de la LAuRAFoot / Lyon & Rhône

Terrain n° 2 : Loire / Sélection U15 (joueurs issus des autres sélections de district non qualifiées)

La séance est levée à 21h30.

Le Président, Le Secrétaire Général,

Pascal PARENT Pierre LONGERE